

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes MARANA GOLO 2025/111

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	22

Date de la convocation
14/10/2025

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 21 octobre à 17 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaient Présents (19) : Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI – Joseph GALLETTI – Jean Charles GIABICONI - Ange LAMBERTI – Augustine MARIOTTI - Maryline MASSONI - Jean François MATTEI - Alain MAZZONI - François MONTI – Angèle NERI – José OLIVA – Gabriel PASQUALI – Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI - Jeanne Baptiste SAVELLI - Charlotte VITTORI

Pouvoirs (3) : Muriel BELTRAN donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Maria GAROBY donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Jean Marc MATTEI donne pouvoir à Jean DOMINICI–

Absents (15) : Christiane ALBERTINI - Paule ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Charles MARCELLI - Anne Marie NATALI – Pierre NATALI - Frédéric RAO - Charlotte TERRIGHI - Jean Pierre VALDRIGHI -

Objet de la délibération : Mise en place d'ateliers pédagogiques dans les établissements scolaires du territoire – Approbation d'une convention de partenariat avec l'Académie de Corse (2025-2028)

Monsieur Vincent BRUCHINI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants ;
- Vu la stratégie nationale du numérique pour l'éducation 2023-2027 du ministère de l'Éducation nationale ;
- Vu le plan d'action 2025-2027 du conseiller numérique territorial de la Communauté de communes Marana Golo ;
- Vu le projet de territoire 2025-2030 de la Communauté de communes Marana Golo, et notamment son pilier transversal Des acteurs et élus engagés ;
- Considérant la volonté partagée entre la CCMG et l'Académie de Corse d'intensifier la coopération éducative sur le territoire ;
- Considérant la nécessité de sensibiliser les élèves et les familles à des enjeux de société tels que : le numérique responsable, l'environnement, la gestion de l'eau, l'alimentation locale, la citoyenneté, le patrimoine et le développement durable ;

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Préfecture
LE :
Et publication ou notification
DU :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20251021-2025-111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2025

Le Conseil communautaire, Après en avoir délibéré, DÉCIDE

1■■ D'approuver la conclusion d'une convention de partenariat non financière avec l'Académie de Corse pour la période 2025-2028, en vue de la mise en œuvre d'ateliers éducatifs dans les écoles primaires du territoire.

2■■ De valider les thématiques prioritaires suivantes : numérique responsable et lutte contre le cyberharcèlement, préservation et gestion de l'eau, alimentation saine et locale, environnement, mobilités et citoyenneté, développement économique durable et valorisation du patrimoine.

3■■ D'organiser ces interventions en concertation avec les équipes éducatives, selon les projets pédagogiques exprimés.

4■■ De mobiliser les services communautaires et partenaires spécialisés (dont A Casa di a Famiglia, associations locales, syndicats agricoles, etc.) pour coanimer les ateliers.

5■■ D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec l'Académie de Corse, ainsi que tout acte ou document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jean DOMINICI